

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLES FORMULAIRE POUR LES PARTICULIERS ET ENTREPRISES

A retourner à : k.drevet@letouvet.com

La demande concerne : Un particulier Une entreprise

Nom de l'entreprise :

Manifestation organisée :

Coordonnées demandeur :

Prénom

Nom

Courriel

Téléphone 1

Téléphone 2

Adresse postale

Numéro

Nom de voie

Code postal

Commune

Je souhaite réserver

Pôle culturel (149 personnes maximum pour événement non festif)

Salle du Bresson (800 personnes maximum)

Maison des associations

Nombre de personnes à accueillir :

Date :

Horaires :

Tarifs et conditions

Tarifs et conditions de location de la salle du Bresson

Location à titre privé ; du vendredi 13h30-14h au lundi 9h :

Habitants du Touvet : 400 € - Habitants d'une autre commune : 1 200 €

Location à titre privé pour une journée ou une soirée hors week-end:

Habitants du Touvet : 250 € - Habitants d'une autre commune : 900 €

Pour toute location la caution est fixée à 2 000 €

Tarifs et conditions de location du Pôle culturel

La salle principale, d'une surface d'environ 120 m2 est située 90 avenue Montfillon.

Location à titre privé week-end ou jours fériés du 1er jour 8h au 2e jour 17h :

Habitants du Touvet : 300 € - Habitants d'une autre commune : 1 000 €

Location à titre privé pour une journée ou une soirée hors week end:

Habitants du Touvet : 200 € - Habitants d'une autre commune : 700 €

Pour toute location la caution est fixée à 2 000 € + caution ménage de 200€

Salle de réunion Maison des Associations

Afin d'honorer les demandes ponctuelles de location de salles par des entreprises, la ville du Touvet a fixé un tarif horaire de 20€ pour l'utilisation des salles de réunions à des fins commerciales

L'encaissement devra se faire à l'avance par un chèque à l'ordre du Trésor Public.

Documents à fournir : Pour les habitants : justificatif de domicile - Pour tous : assurance responsabilité civile.